

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-468/SG/FIN autorisant M. Fahmy Saïd Cassim à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, Quartier 3, n° 77, avenue n° 20 — Titrefonciern°751 .

n° 73-468/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
16 mars 1973

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro
10 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Fahmy Saïd Cassim est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, Quartier 3, n° 77, avenue n° 20, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 751, au nom de Mme Marguerite Goyon.